

## Événement

# «ON A L'IMPRESSION DE RETOMBER DANS LES HEURES SOMBRES DE LA RÉPUBLIQUE»

Ils étaient une quarantaine de personnes, mardi dernier, non loin du siège du TGI de Douai, à venir témoigner de leur soutien à Antoine Jean, porte-parole de la Confédération paysanne du Nord-Pas-de-Calais convoqué par la justice pour avoir refusé de donner son ADN suite à sa condamnation après l'action syndicale menée en 2004 à la laiterie Nestlé-Lacatlis de Quincy.

«**N**OUS nous sommes rassemblés pour attirer l'attention de la population contre toutes ces lois qui sont liberticides puisqu'on nous demande de donner notre ADN alors que nous sommes des militants syndicalistes qui avons agi pour que demain sera meilleur qu'aujourd'hui» explique Bernard Coquelle, membre de la Confédération paysanne et agriculteur à Auberchicourt. Une analyse partagée par Jean-François Larosière de la FSU venu témoigner de la solidarité du syndicat enseignant auprès du syndicat paysan : «Il s'agit du problème général des droits et des libertés dans notre pays. Ces militants ont raison de refuser de donner leur ADN. C'est une criminalisation du mouvement syndical qui est en cours depuis plusieurs années, une criminalisation proprement inacceptable.»

Un acharnement aussi souligné par les syndicalistes de la Confédération paysanne poursuivis depuis cinq ans maintenant pour avoir cherché dans leur



▼ Prélèvement de produits laitiers dans l'usine Nestlé de Quincy près de Douai, distributions de tracts devant le siège de l'entreprise, distribution de ces produits dans les quartiers populaires de Lille... Pour avoir organisé et mené en décembre 2004, dans un cadre militant et syndical, une action de protestation contre la baisse du prix du lait payé par les industriels, baisse entraînant, pour les producteurs laitiers, en moyenne, une perte de revenu de 2500 euros par an, sept syndicalistes de la Confédération Paysanne du Nord et du Pas-de-Calais avaient été poursuivis et six d'entre eux condamnés, en mai 2008, à 800 euros d'amende pour «vol en réunion» - une relaxe, trois amendes fermes et trois avec sursis.

action revendicatrice de tracer un pont entre les revendications du monde paysan et le reste de la population. «On a été condamné mais on continue à vouloir dire de nous que nous avons été de dangereux malfaiteurs en venant nous demander notre ADN explique Antoine Jean : «Quand on se mobilise et qu'on pose les vrais problèmes, on est stigmatisé. Vraiment, on a l'impression de retomber dans les heures sombres de la République et nous, nous le refusons.»

Suite à une demande faite par Maître Emmanuel Riglaire auprès de la cour du TGI de Douai, l'audience d'Antoine Jean a été reportée au 12 janvier prochain. Dans les jours qui viennent, deux autres membres de la Confédération paysanne de la région sont convoqués par la justice pour des faits analogues : Bernard Coquelle, le 1<sup>er</sup> décembre et Elisabeth Darras, le 8 décembre.

Jérôme Skalski

## NÉGOCIATIONS SUR LES RETRAITES ET REVENDICATIONS DE BASE MESURES SPÉCIFIQUES POUR LES EMPLOIS PÉNIBLES

**L**ES travailleurs du bâtiment sont, de longue date, à la pointe du combat pour le droit à la retraite anticipée pour travaux pénibles. Un nouveau droit qui, en attendant une amélioration sensible des conditions de travail, apporterait «réparation» à l'ensemble des ouvriers usés prématurément par le labeur, dont l'espérance de vie est inférieure en moyenne de six ans à celle des cadres.

Le financement solidaire est une condition indispensable pour améliorer le système de santé existant. La CGT fait de la reprise des négociations sur la prise en compte de la pénibilité dans l'âge de la retraite, "un préalable à de nouvelles discussions sur la réforme des retraites dans leur globalité". 1700 salariés étaient réunis, le 28 octobre, à Saint-Denis, par la fédération CGT Construction-bois-ameublement en présence de très nombreux syndicats.

Le patronat n'a pas changé de position et ne souhaite pas négocier, cherchant à utiliser le rendez-vous retraites fixé par le président de la République en 2010 pour noyer le sujet dans la problématique générale des retraites. Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, a analysé la situation comme étant à un tournant des futures négociations y compris sur la pénibilité au travail. Le syndicalisme montre bien sa capacité à peser sur des choix essentiels lorsqu'il est rassemblé sur un objectif.



Les salariés du Bâtiment dans l'action pour des revendications fondamentales. (Photo Liberté 62)

Dans les priorités revendicatives, la précarité au travail doit occuper une place centrale. La précarisation de l'emploi est une réalité dans notre région et cela les salariés n'en veulent pas comme ils ne veulent pas de la situation de blocage voulue par leurs employeurs. Malgré les sacrifices imposés, l'avenir du système de retraite n'est pas garanti. Il faut d'abord juger du déséquilibre des réformes engagées.

La France est l'un des pays européens où les mesures les plus draconiennes ont été prises en matière de retraite pénalisant à la fois les retraités et les actifs. Mais aucun effort n'a été demandé aux entreprises.

### Diagnostic

Conséquences ? Il doit être fait un diagnostic sans complaisance des conséquences des deux premières vagues de réforme des retraites. En effet, malgré les sacrifices imposés, l'avenir du système de retraite n'est pas garanti. Il faut d'abord juger du déséquilibre des réformes engagées. Le gouvernement comme le patronat justifient l'amputation du montant des retraites en disant «qu'il ne faut pas laisser une charge trop importante aux générations futures». L'argument est complètement hypocrite. Les salariés du Pas-de-Calais en savent quelque chose.

Pierre Pirierros

## HUMEUR

### Un village français

**L**a télévision française nous donne encore quelques occasions de ne pas suivre à la lettre la conception de l'utilisation qu'avait Orson Welles de celle-ci. Il l'allumait quand il quittait son domicile afin d'éloigner les éventuels cambrioleurs et la fermait de retour chez lui.

La série un «village français» dont nous avons pu voir le dernier épisode de la seconde saison il y a quelque quinze jours soutient haut la main le défi que ses auteurs se sont lancés : revisiter ce grand classique français qu'est le film sur l'Occupation, avec l'ambition de livrer pas moins de 60 épisodes !

L'efficacité radicale de cette série qui ne sacrifie pas l'histoire au romanesque repose beaucoup sur la vérité psychologique de ses personnages, oscillant entre petites bassesses et coups d'éclat.

C'est ainsi que dans le dernier épisode, le docteur du village, homme de compromis, propulsé maire de sa petite commune soumet au préfet un projet recalculant le principe de la distribution des bons d'alimentation en rognant plus ou moins sur le total des bons attribués aux plus riches, ceux-ci pouvant se débrouiller avec le marché noir.

Après examen de ce projet, le préfet n'a qu'une seule réflexion : «vous voulez faire payer les plus riches au profit des plus pauvres» accompagnée d'un refus catégorique. Faisant état du refus du projet à ses administrés, une dame s'exclame : «Allez voir directe-

ment Pétain qui a fait il y a quelques jours un grand discours sur la solidarité».

Aussi sceptique sur la politique de Pétain que les Français aujourd'hui sur la politique de Sarkozy, le maire remet son projet dans la poche avec son mouchoir par dessus.

De même, actuellement, le décalage entre les discours et les actes est ressenti fortement par une grande majorité de la population. Il en est ainsi de l'identité nationale. Depuis 1789, l'identité française se résume pour l'essentiel à l'idée républicaine et Nicolas Sarkozy n'en est pas le meilleur défenseur.

L'identité nationale républicaine, c'est la laïcité. Il n'a cessé de vouloir la réviser, la vider de son sens. L'identité nationale républicaine, c'est la relégation du religieux dans la sphère familiale et privée. Il le conteste furieusement.

L'identité nationale républicaine, c'est l'affirmation du principe égalitaire contre le principe héréditaire. Le scandale du fils Sarkozy rappelle aux citoyens des régimes qu'ils croyaient à jamais abolis. L'identité républicaine, c'est la fraternité, la sollicitude pour ceux qui souffrent d'une manière ou d'une autre, les exclus et non pas l'empressement pour les privilégiés. L'identité française c'est surtout le programme du Comité National de la Résistance.

Dans ce contexte, une blague circule transférant l'Élysée à Vichy. Une blague ?

Jean-Michel Humez